



CONDITIONS PARTICULIERES HEBERGEMENT XXLPLAN

Dernier version en date du 08 juillet 2002

INTRODUCTION

Les XXLplan ont été conçus pour permettre aux clients l'hébergement sur les serveurs de la SARL OVH de sites à fort débit dans des conditions optimales (nombre de sites par serveur réduit) et par la possibilité d'héberger des sites de charme, par dérogation partielle et supplétive des conditions générales d'hébergement de la SARL OVH. Le détail des prestations fournies dans le cadre des XXLplan est présenté en ligne à l'adresse www.ovh.com.

Le Client a eu connaissance de cette présentation et en a accepté les conditions.

OVH recommande également au Client de lire le contrat de déontologie à l'adresse suivante : www.ovh.com/fr/contact/contrat/deontologique.pdf et de respecter ces règles pour toute communication sur Internet.

ARTICLE 1 : APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS PARTICULIERES D'HEBERGEMENT XXLPLAN DE LA SARL OVH

Les présentes conditions particulières s'appliquent en complément des conditions générales d'hébergement de la SARL OVH qui sont consultable à l'adresse <http://www.ovh.com/fr/contact/contrat/>. Elles prévalent sur les conditions générales. Elles sont applicables à toute fourniture de prestations d'hébergement d'un système d'informations en ligne, dans le cadre d'un hébergement de type XXLplan. En conséquence, le fait de passer commande de XXLplan implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales et particulières de prestations.

Le fait que la SARL OVH ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions particulières et/ou des conditions générales et/ou d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions particulières et/ou générales ne peut être interprétée comme valant renonciation par la SARL OVH à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

ARTICLE 2 : OBJET

Les présentes particulières ont pour objet de détailler les conditions dans lesquelles la SARL OVH s'engage à héberger sur sa plate-forme serveur le service Internet du Client dans le cadre d'un XXLplan.



ARTICLE 3 : CONDITIONS D'HEBERGEMENT DES SITES DE CHARME

Par dérogation à l'article 9 du présent contrat qui stipule, art.9 alinéa 1 que "le client s'engage à ne pas héberger des sites de charme" ; les parties conviennent que la SARL OVH autorise le client à disposer d'un site de charme pour adultes, sous réserve que celui-ci ne porte pas atteinte au droit de la propriété intellectuelle, au droit à l'image, à l'intimité de la vie privée, et ne comporte aucune connotation pédophile.

Le Client s'interdit également de diffuser des photographies de mineurs sans l'autorisation de leurs parents ou autres ayants droits.

Le non-respect par le Client des points visés ci-dessus entraînera le droit pour la SARL OVH de décabler et/ou d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages-intérêts auxquels la SARL OVH pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre remboursement par la société OVH des sommes déjà versées à celle-ci.

Dans le cas où la société OVH se verrait opposer une demande émanant d'un tiers concernant le caractère douteux du site tenait au fait que la diffusion de l'information porterait atteinte à ses droits, la société OVH se réserve le droit de stopper l'hébergement aux frais du Client dans l'hypothèse où ce dernier ne l'aurait pas exécuté de lui-même sur une première demande de la société OVH.

En toute hypothèse, quand bien même ce genre de site serait crée par le Client, la responsabilité de la société OVH ne pourra en aucun cas être engagée du fait de la diffusion des informations par le Client. Dans l'hypothèse selon laquelle la SARL OVH serait assignée en justice du fait de la diffusion d'information du Client, le Client s'engage à prendre à sa charge l'intégralité des frais de procédure y afférents ainsi que tout dommage et intérêt subséquent.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE REALISATION ET D'ACCEPTATION DES PRESTATIONS

La SARL OVH procède à l'hébergement du site Internet du Client sur sa plate-forme serveur suite à l'enregistrement par celui-ci de sa commande sur www.ovh.com, après qu'il ait rempli correctement les formulaires, et effectué le paiement correspondant à sa commande. En cliquant sur le bouton "j'accepte sans réserve les conditions générales et particulières de la SARL OVH", le contrat régissant les relations entre le Client et la SARL OVH est formé, sous réserve de l'envoi par la SARL OVH d'un e-mail de confirmation de l'ouverture du Compte d'hébergement, et par dérogation partielle et supplétive aux conditions générales d'hébergement de la SARL OVH, sous réserve de la réception par courrier dans un délai de 10 jours suivant la date d'envoi de la confirmation de l'ouverture du compte, d'un exemplaire papier rempli et signé par le Client des présentes conditions particulières. Dans le cas où cette copie ne serait pas réceptionnée dans le délai imparti, la SARL OVH interromprait momentanément l'accès au site du client par les internautes. L'accès sera rétabli dès réception du contrat.



CONDITIONS PARTICULIERES HEBERGEMENTS XXLPLAN

A retourner obligatoirement à OVH Sarl, 140 Quai du Sartel 59100 Roubaix

Nom :

Prénom :

Déclare s'engager à titre personnel et au titre de la structure qu'il représente.

Fonction :

Société :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Tel :

Fax :

Email :

Ajoutez la mention manuscrite "Lu et Approuvé"

Nom de la machine :

Date :

Mention :

Signature :

Cachet de l'entreprise :